

Monsieur le Président  
Emmanuel COUET  
Hôtel de Rennes Métropole  
4 avenue Henri Fréville - CS 93111  
35031 Rennes Cedex

*Lettre ouverte*

Rennes, le 23/01/17

Monsieur le Président,

Nous nous réjouissons de la volonté manifestée lors du conseil Métropolitain du 19 janvier 2017 de considérer la pratique du vélo comme un véritable moyen de déplacement adapté à notre territoire.

Si la ville centre a défini un plan vélo ambitieux dont la mise en œuvre reste toutefois à engager rapidement, il est en effet indispensable que la Métropole saisisse l'occasion du transfert des compétences voirie pour panser les plaies des discontinuités cyclables qui empêchent aujourd'hui la diffusion de la pratique cyclable vers les communes périphériques.

Une politique cyclable métropolitaine ambitieuse ne saurait se limiter à la location de vélos ou à la réalisation de Maison(s) du vélo : toutes les consultations publiques récemment menées alertent en effet sur les dangereuses carences des infrastructures routières de la Métropole pour les usagers du vélo.

C'est pourquoi les associations signataires appellent à l'engagement de mesures pragmatiques pour tenter d'enrayer le retard pris par la métropole rennaise dans le développement de la pratique cyclable, notamment :

- La réalisation de liaisons intercommunales rapides et sûres, prioritairement entre le futur réseau structurant rennais et les communes limitrophes, où le potentiel de report modal vers le vélo est important ;
- L'harmonisation qualitative des aménagements cyclables à l'échelle de la Métropole, par la réalisation d'un guide technique s'appuyant sur les bonnes pratiques de ses différentes communes ;
- La mise en place d'une instance métropolitaine de concertation avec les représentants des usagers.

Par leurs actions quotidiennes, nos associations ont largement montré qu'elles savaient dépasser le cadre militant pour agir de façon constructive dans l'intérêt général. Nous espérons que vous saurez saisir l'opportunité d'avoir des représentants des usagers clairement identifiés, pour bâtir ensemble une politique cyclable à la hauteur des enjeux et en phase avec les besoins des usagers actuels et futurs du vélo. Dans tous les cas, nous resterons vigilant sur les moyens, tant financiers qu'humains, accordés à la mise en œuvre de la politique cyclable métropolitaine.

Veillez agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Les associations signataires,

